

Rentrée 2024 : +32 000 étudiants dans le supérieur ; les chantiers de la Dgesip (O. Ginez à l'AN)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°341286 - Publié le 17/10/2024 à 10:08

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 18/10/2024 à 08:46



Olivier Ginez en audition à l'AN le 16/10/2024 -



Écoutez la synthèse

00:00

00:00  

« À la rentrée 2024, on compte 32 000 étudiants de plus dans nos établissements d'enseignement supérieur, dont une bonne part dans les universités y compris les IUT (Institut universitaire de technologie) avec +7 000 étudiants », déclare [Olivier Ginez](#), Dgesip (Directeur/riche général(e) de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle), le 16/10/2024, lors d'une audition par la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale.

Il note aussi une dynamique positive pour les CPGE (Classe préparatoire aux grandes écoles) avec +2,8 % d'étudiants et pour les apprentis en STS (Sections de technicien supérieur) avec +4,3 %. « En revanche, on remarque une baisse du nombre d'étudiants de STS sous statut scolaire. C'est un point d'attention au regard des enjeux d'égalité des territoires et de répartition des places dans le supérieur. »

Sur le budget, il fait part d'« une tendance d'exécution normale en 2024 » pour les programmes 150 (universités) et 231 (vie étudiante) dont il a la charge. « Nous n'avons donc pas de crainte sur le plan budgétaire, ce qui nous permet d'envisager 2025 avec des ambitions, mais aussi une bonne préparation. »

Interrogé sur le chantier de la régulation du supérieur privé, entamé sous le mandat de [Sylvie Retailleau](#) au MESR (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche), il indique que le travail se poursuit, en lien avec le Conseil d'État : « Il doit permettre de simplifier le droit. Avec le temps, il y a eu un amoncellement du droit, avec des établissements dits libres, d'autres techniques, et cela n'est plus satisfaisant. Nous devons faire un travail de remise à niveau. »

Alors que deux députés [RN \(Rassemblement national\)](#) évoquent une montée de l'antisémitisme dans le supérieur qui empêcherait la tenue de débats, Olivier Ginez répond : « Nous avons tout le nécessaire pour que nos établissements puissent débattre de tout dans de bonnes conditions, et c'est ce que nous rappelons régulièrement à nos collègues recteurs et aux présidents d'établissements. »

Il était auditionné aux côtés de [Bénédicte Durand](#), présidente du [Cnous \(Centre national des œuvres universitaires et scolaires\)](#). News Tank consacre un autre article aux questions de vie étudiante.

Parcoursup et Mon Master : bilan positif

Olivier Ginez démarre son propos par un bilan des plateformes Parcoursup et Mon Master. « Sur Parcoursup, nous avons eu en 2024, 598 435 bacheliers avec une proposition. Le taux de proposition est de 93 %, c'est plus qu'en 2023, au regard en plus de la démographie étudiante, cela représente plus de 10 000 bacheliers supplémentaires qu'il a fallu l'intégrer dans le système. Cela veut dire que le ministère est au rendez-vous des attentes des étudiants pour leur proposer des solutions à la rentrée 2024. »

Il précise qu'il reste à ce jour 134 jeunes sans propositions, « principalement des bacheliers professionnels et technologiques, que nous accompagnons avec les rectorats pour leur trouver une affectation dans l'enseignement supérieur, car leurs dossiers académiques le permettent ».

Sur Mon master, qui a connu sa 2^e année en 2024, il indique qu'il y a eu 191 000 dossiers éligibles à la poursuite d'études dans le supérieur et un taux de proposition de 85,7 %. « Soit une augmentation par rapport à 2023 de 6 points de pourcentage, ce qui est quand même notable au regard des contraintes sur les masters. »

En réponse à plusieurs députés qui évoquent les difficultés liées à Parcoursup, le Dgesip répond : « Il y a un droit, quand on est bachelier, à entrer dans l'enseignement supérieur. Mais derrière cela, ce sont des établissements qui ont des commissions d'examen et d'évaluation des dossiers des jeunes bacheliers qui veulent rentrer dans le supérieur. Mais il n'y a pas de système qui broie les dossiers, il n'y a pas d'algorithmes. Que ce soit pour Parcoursup, comme c'est rappelé régulièrement, ou pour Mon master. »

Pilotage de l'offre de formation : l'appui des [Comp \(Contrat d'objectifs, de moyens et de performance\)](#)

Si des jeunes cherchent encore des places dans le supérieur, il y a aussi « des milliers de places qui restent inoccupées parce qu'elles ne correspondent pas aux attentes ou aux besoins des étudiants, ni aux besoins de formation », indique le Dgesip.

« Cela nous amène à revoir la carte des formations, à l'échelon territorial tout en ayant une cohérence nationale. Ainsi, nous travaillons, au travers des Comp (contrats d'objectifs, de moyens et de performance) avec les établissements, à veiller aux équilibres territoriaux pour qu'il y ait une bonne répartition des places entre les territoires. »

« Chaque place ouverte représente un coût, et lorsqu'elle n'est pas occupée, elle a quand même un coût. Il faut qu'on arrive aussi à équilibrer et à faire en sorte qu'il n'y ait pas de trous dans la raquette, qu'on puisse ajuster au mieux entre les besoins des étudiants et les besoins en formation. »

Selon lui, le Comp permet aussi de « suivre au plus près les indicateurs de création de places des établissements, mais aussi de la réussite étudiante, puisque le dialogue de gestion entre mes services et les établissements s'articule autour de la réussite, de l'accompagnement par l'établissement, et bien entendu de l'insertion professionnelle, notamment lorsqu'il s'agit de [BUT \(Bachelor universitaire de technologie\)](#), de licence professionnelle ».

Il rappelle que la 3^e vague des Comp aura lieu en 2025. 111 établissements aux [RCE \(Responsabilités et compétences élargies\)](#) sous la tutelle de la Dgesip sont concernés.

Antisémitisme dans le supérieur

« Depuis de nombreuses années, beaucoup d'établissement font vivre le débat en leur sein, un certain nombre de choses ont été rappelées aux présidents, notamment en matière de police administrative et de réglementation des pratiques à l'intérieur des établissements », indique Olivier Ginez, faisant référence à la circulaire envoyée par le ministre de l'[ESR \(Enseignement supérieur et recherche\)](#), [Patrick Hetzel](#), aux recteurs et présidents d'établissement, le 04/10/2024.

Il rappelle aussi que « les établissements sont autonomes, et les présidents d'université sont à la fois responsables de l'ordre public et de la sécurité des biens et des personnes dans leur établissement. Et pour cela, ils peuvent compter sur les recteurs, qui sont à leur côté pour essayer de faire vivre au mieux le débat à l'intérieur de nos établissements ».

« Le code de l'éducation n'est pas dépourvu des articles pour faire respecter la liberté d'expression et la liberté académique, qui sont des libertés constitutionnelles essentielles pour nos enseignants-chercheurs, auxquels ils tiennent plus que tout ; et ils ont raison. Pour avoir été universitaire, je sais ce que cela représente », ajoute Olivier Ginez.

Alors qu'un député estimait qu'il parlait du sujet avec désinvolture, le Dgesip répond : « Il n'y a pas de désinvolture de ma part. C'est juste qu'à un moment donné, quand on parle de la rentrée universitaire, j'aimerais que l'on aborde des sujets tels que la précarité, la vie étudiante, la formation et la disponibilité des places, plutôt que des sujets qui doivent être réglés établissement par établissement. »

Baisse d'effectifs en STS : « Emmener ces formations vers le système LMD (Licence Master Doctorat) »

Olivier Ginez rapporte le constat d'une baisse des effectifs en STS. « Nous avons donc un travail à faire pour emmener ces formations vers le système LMD (Licence Master Doctorat), car il y a aussi un sujet avec le monde professionnel, le monde socio-économique, concernant la reconnaissance des BTS (Brevet de technicien supérieur). Ces diplômes sont très reconnus, là où pour un technicien, le Bac+3 est peut-être moins reconnu en fonction des branches et des domaines. »

« Nous avons donc un travail d'homogénéisation à réaliser et nous travaillons également sur la logique de compétences et de blocs de compétences, qui permettent de valoriser, quelles que soient les filières de formation, les compétences tout au long d'une carrière ou d'un parcours universitaire. »

Entrée dans les études de santé : des propositions à venir pour améliorer la lisibilité de l'offre

Sur les études de santé, Olivier Ginez reconnaît la complexité du système depuis la réforme de 2020, tout en estimant qu'il n'y a pas encore le recul nécessaire. « Les doyens ont fait des propositions d'amélioration, nous avons échangé avec la Cour des comptes à ce sujet, et nous ferons des propositions pour améliorer la lisibilité de l'offre, car il est vrai qu'on a multiplié les points d'entrées dans ces formations. »

Formation des enseignants : un travail pour rendre plus lisibles aux bacheliers les parcours dédiés

Au-delà de la réforme abandonnée de la formation des enseignants, Olivier Ginez estime qu'il y a un sujet autour de la lisibilité des parcours préparatoires dans Parcoursup. « Bien que la réforme ne soit pas encore opérationnelle et n'ait pas été validée, nous travaillons avec le réseau des Inspé et France Universités, ainsi qu'avec toutes les conférences qui ont en charge ces sujets », dit-il.

« Nous allons faire des propositions pour la rentrée 2025 afin de rendre plus lisibles les parcours pour les jeunes bacheliers, afin qu'ils puissent se projeter après le bac vers des études qui les mèneront directement à la formation de professeur des écoles.

Nous envisageons aussi, sans donner d'orientations précises pour le moment, de créer des licences pluridisciplinaires axées sur les savoirs fondamentaux tels que les mathématiques, l'histoire et le français. Il est essentiel que nous ayons des parcours clairs qui permettent à ces jeunes d'être mieux préparés à enseigner. »

Selon lui, la demande existe : « À titre d'exemple, il y a 1 000 demandes pour une licence de sciences de l'éducation dans l'académie de Créteil, alors qu'il n'y a que 35 places disponibles. »



Olivier Ginez

Directeur @ Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (Dgesip)

Parcours

Depuis juillet 2024

[Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle \(Dgesip\)](#)

Directeur

Septembre 2023 - juillet 2024

[Région académique d'Île-de-France](#)

Recteur délégué à l'Esri

Mai 2022 - septembre 2023	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche Directeur de cabinet
Janvier 2022 - mai 2022	Chef du Gouvernement - Hôtel de Matignon Chef de cabinet de Jean Castex
Octobre 2021 - janvier 2022	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et l'innovation Directeur adjoint de cabinet de Frédérique Vidal
Juillet 2020 - septembre 2021	Chef du Gouvernement - Hôtel de Matignon Chef de cabinet adjoint de Jean Castex
Mai 2020 - juillet 2020	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt (MASAF) Conseiller en charge de l'enseignement, de l'innovation, de la recherche, du renouvellement des générations en agriculture, de la réforme de l'Etat et du numérique au cabinet du ministre
Février 2020 - mai 2020	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et l'innovation Conseiller en charge de la recherche, innovation, loi de programmation pluriannuelle de la recherche, chargé du suivi de l'exécution des réformes au cabinet de Frédérique Vidal
Septembre 2019 - février 2020	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et l'innovation Conseiller en charge de l'organisation territoriale et de la loi de programmation de la recherche au cabinet de Frédérique Vidal
Mars 2019 - septembre 2019	Ministère de l'éducation nationale (MEN) Directeur adjoint du cabinet de Gabriel Attal, secrétaire d'État
Août 2017 - mars 2019	Préfecture de Guyane Sous-préfet, directeur de cabinet du préfet
Octobre 2015 - août 2017	Préfecture du Nord Secrétaire général adjoint, sous-préfet
Novembre 2013 - septembre 2015	Préfecture des Ardennes Sous-préfet de l'arrondissement de Rethel
Septembre 2012 - septembre 2013	Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur Chargé de mission TIC et économie auprès du préfet de région
Mai 2010 - septembre 2012	Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur DRRT adjoint
Septembre 2007 - avril 2010	Aix-Marseille Université (AMU) Maître de conférences
2004 - 2007	Atmel Ingénieur R&D

Établissement & diplôme

2011 - 2012	Sciences Po Aix (IEP Aix) DU intelligence économique
2004 - 2007	Université de Montpellier Doctorat en information système structures
2002 - 2003	Université de Montpellier DEA microélectronique
2000 - 2003	Polytech Montpellier (École polytechnique de l'université de Montpellier) Diplôme d'ingénieur

Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (Dgesip)

Catégorie : État / Agences d'État

Adresse du siège

21, rue Descartes
75005 Paris France

Général

Statut	Direction de l'administration centrale du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Implantations, dont siège	Paris (siège)
Missions et objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Elaborer et mettre en œuvre la politique relative à l'ensemble des formations supérieures, initiales et tout au long de la vie, relevant du ministre chargé de l'Enseignement supérieur.• Exercer la tutelle des établissements publics relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur et élaborer le cadre juridique de leur organisation et de leur fonctionnement.• Répartir les moyens entre les établissements d'enseignement supérieur à partir d'une analyse de leurs activités et de leurs performances.• Assurer le pilotage des plans campus.
Direction	Directeur général : Olivier Ginez (au 16/07/2024)